



Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

Nombre de membres :

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 22

Dont pouvoirs : 3

Votes pour : 22

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation : 14/06/2023

Date d'affichage : 23/06/2023

Certifié exécutoire par réception en
Sous-Préfecture de Limoux le:

22 JUIN 2023

L'an **deux mil vingt trois, le vingt juin, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Pierre CASTEL, Maire**.

Étaient présents : M. Pierre CASTEL, Mme Nadia PARACHINI, M. Jacques MANDRAU, Mme Sophie BOUTTIER, M. Gilles ALARD, Mme Amandine MORENO, M. Claude HUMBERT, M. Jean POLY, M. Claude ESCLOUPIER, Mme Ineke FLOODGATE, Mme Viviane PROVENZANO, Mme Ghyslaine SAIZ, Mme Nicole GIMENEZ, Mme Christine BINDER, M. Mohammed EL HABCHI, Mme Nathalie REBELLE, M. Stéphane PEILLE, Mme Janine CASTEL, M. Wilfrid ROQUEFORT.

Étaient absents excusés : M. Kees WIELENGA, Mme Véronique FERNANDEZ, Mme Martine DAFFOS, M. Denis DEZARNAUD.

Étaient absents non excusés : M. Jacques SIMON, M. Charles ROUGER, M. Thierry CAUSSE, M. Sébastien AMOUROUX.

Procurations : M. Kees WIELENGA en faveur de Mme Ghyslaine SAIZ, Mme Véronique FERNANDEZ en faveur de Mme Nicole GIMENEZ, M. Denis DEZARNAUD en faveur de Mme Amandine MORENO.

Secrétaire : Mme Nadia PARACHINI.

Délibération n° : **MA-DEL-2023-081**

Domaine : 4.1 - Personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T

OBJET : Régularisation : Création d'un poste de Directeur Général des Services

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique,

Vu la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'arrêté municipal du 6 octobre 2000 portant changement de dénomination du secrétaire général en Directeur Général des Services,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en sa séance du 31 mai 2023,

Considérant que les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité et que les communes de 2 000 habitants et plus ont la possibilité de recruter sur un emploi fonctionnel un directeur général des services

Considérant qu'il est nécessaire de créer un emploi fonctionnel de directeur général des services, afin de diriger l'ensemble des services de la collectivité et d'en assurer la coordination, sous l'autorité du Maire

L'emploi fonctionnel pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie A de la filière administrative aux grades d'Attaché Territorial voie de détachement sur l'emploi fonctionnel.

Considérant que la Commune dispose d'un DGS en fonction mais que la délibération de création du poste n'a pas été prise en 1992 lors de l'évolution du cadre des Secrétaire Généraux en Directeurs Généraux des Services.

Il convient donc de procéder à la régularisation par la création du poste.

A cet effet, M. Le Président propose au Conseil Municipal :

1. D'approuver la création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général des Services permanent et à temps complet.
2. D'approuver que le poste est ouvert aux grades d'Attaché territorial.
3. De l'autoriser à prendre un arrêté pour la nomination du DGS par voie de détachement.
4. Dire que la dépense est inscrite en section de fonctionnement du Budget Primitif 2023.
5. De l'autoriser à entreprendre toute démarche et signer tout document visant la réalisation de cette opération.

Il demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à l'UNANIMITE des membres présents et représentés par 22 voix POUR

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

La secrétaire de séance,

Mme Nadia PARACHINI.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

M. Pierre CASTEL



2023-081**Identifiant FAST :** ASCL_2_2023-06-22T16-58-48.00 (MI245887387)**Identifiant unique de l'acte :** 011-200059418-20230622-2023-081-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** Régularisation : Création d'un poste de Directeur Général
des Services**Date de décision :** Jun 22, 2023 12:00:00 AM**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.1. Fonction publique territoriale**Identifiant unique de l'acte
antérieur :****Acte :** [MA-DEL-2023-081.PDF](#)**Préparé**Date **22/06/23 à 16:58**Par **JORDAN Edouard****Transmis**Date **22/06/23 à 16:58**Par **JORDAN Edouard****Accusé de réception**Date **22/06/23 à 17:05**